

Méfiance justifiée

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 27

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

là ? il faut vraiment que tu ne saches pas quoi imaginer pour me faire une scène.

— C'est moi qui te fais des scènes, tu oses dire que c'est moi ? Veux-tu que je crie à tue-tête la réflexion que tu as faite tout bas en voyant la robe que je viens d'acheter ? Tu t'es dit tout simplement que je n'avais pas besoin de toilette et que je l'ai payée trop cher.

— Ne t'ai-je pas toujours laissée libre de choisir tes toilettes à ton goût et comment veux-tu que j'aie trouvé ta robe trop chère puisque tu ne m'en as pas dit le prix ?

— Est-ce ma faute, à moi, si la mode change tout le temps ? Je ne puis pourtant pas me faire remarquer, il faut bien que je m'habille, que je fasse comme tout le monde. J'avoue que cinq cents francs c'est une somme pour une robe aussi courte et aussi légère, qui ne pèse pas cent grammes, et qui ne cache pas le tiers de ma personne, mais ce n'est pas à toi à me faire des reproches.

— Je ne t'en fais pas.

— Avec tes airs de sainte nitouche. Je sais à quoi m'en tenir. Sais-tu quand je me suis aperçue que tu étais un sournois ?

— Non.

— Eh bien ! je m'en suis aperçue le jour même où tu m'as épousée, quand il fallut que Petabosson lui-même me demande si je consentais à devenir ta femme ; ce n'était pas à un étranger à me poser cette question en public. C'est toi qui aurais dû m'interroger, me supplier de répondre ; tu n'as pas bronché. J'étais furieuse. J'avais envie de répondre : « qu'est-ce que ça peut bien vous faire si je consens à prendre pour époux M. Martial, est-ce que je vous demande quelque chose, moi ? » mais je me suis retenue parce que j'avais de l'éducation. Je préférerais ne pas lui répondre. Il a renouvelé sa question et je ne sais pas ce qui m'a passé par la tête, je ne sais pas pourquoi, au lieu de lui crier à tue-tête « non » ou « zut », j'ai dit « oui » ; j'en ai été bien punis depuis.

— Mais...

— Tu n'es pas heureux avec moi ?

— Je ne me plains pas, mais nous pourrions ne pas nous chamailler toujours comme nous le faisons.

— C'est toi qui me cherche chicane ; je suis toujours prête à céder, à te faire des concessions. Tiens, demande-moi pardon et tu verras ce dont je suis capable.

— Eh bien ! là, c'est entendu, je te demande pardon, mais le diable m'emporte si je sais pourquoi, par exemple.

— Tu me demandes pardon parce que ma nouvelle robe ne te plaisait pas et je cède, tu as raison, elle ne me plaît pas à moi non plus et je vais la reporter, pour te faire plaisir. Là, tu vois bien que je suis obéissante et docile, que ce n'est pas la peine que tu empoisonnes mon existence comme tu le fais.

— Pourtant, si elle te plaît, cette robe, moi tu sais, celle-là ou une autre.

— Je ne veux pas te contrarier. Tu m'as demandé pardon, je ne veux pas être en reste ; je rendrai cette robe qui ne te plaît pas.

— Je t'assure...

— Non, te dis-je, elle ne te plaît pas depuis que je me suis aperçue que Mme Bilboquet en avait une semblable. Hein, crois-tu qu'elle est teigne ? Je ne puis pas porter une toilette que l'on voit sur le dos de tout le monde, voyons de quoi aurais-je l'air. Aussi je trouve que tu as raison en voulant que j'aie la reporter au magasin et que j'en prenne une autre du double, du triple de prix s'il le faut, tu vois que je suis conciliante.

J. Stock.

Méfiance justifiée. — Madame rentre de promenade. Sa nouvelle bonne vient près d'elle et, d'un ton vexé, lui dit :

— Madame a fermé tous ses tiroirs à clef. Elle a tort de se méfier de moi. Je n'ai nullement l'intention de fouiller dans les tiroirs de madame.

— Alors, répond froidement madame, comment savez-vous qu'ils sont fermés à clef ?

Le médecin et le médiant. — Docteur, si vous ne me faites pas une petite aumône, je ne pourrai pas manger ce soir.

— Tant mieux, mon ami, un peu de diète sera merveilleux pour votre santé.

LE RETOUR

LA politique m'attirant des désagréments, je reviens à mes premiers amours. Pour vivre heureux, il faut être de l'avis de tout le monde et, en tout cas, de celui du plus fort. De la sorte, on ne risque pas de s'exposer à de dangereuses inimitiés en un temps où la liberté de pensée est presque devenue un leurre. Ainsi philosophait le taupier des Grangettes, le soir du 24 janvier en réintégrant, passé minuit, son foyer conjugal.

Le brave fonctionnaire, partant de cette idée que la vérité est toujours bonne à dire, avait hasardé quelques réflexions trop crues sur le régime paternel de Leurs Excellences, ce qui lui avait valu un sévère rappel à l'ordre du député Schwitzgubel.

Gédéon, le taupier, qui avait hérité de son biblique homonyme une vivacité parfois intempérative, avait l'impardonnable tort de céder trop facilement aux impulsions de son cœur. Il avait l'enthousiasme facile, la riposte prompt et cinglant, la désillusion soudaine. Ce soir-là, il en faisait encore l'expérience. Désavoué pour excès de langage, il s'en retournait désabusé, taciturne et misanthrope. Et il se disait mentalement : « jusqu'où va-t-elle, la liberté ? où faut-il s'arrêter pour ne point indisposer le voisin ? Qu'est-ce que la tolérance ? la démocratie ne serait-elle que du « bourrage de crâne » ? et puisque Schwitzgubel est un homme à poigne, donc un homme indispensable, ne vaut-il pas mieux s'incliner sans mot dire et le laisser agir pour le bien commun ? »

Gédéon perdait la foi ; il se sentait atteint, malgré tout, par les premiers symptômes d'une maladie à la mode, celle des cadets du siècle : le retour à l'autocratie. Pourtant, il s'était nourri de principes toute sa vie ; les Droits de l'Homme avaient enflammé sa jeunesse et l'idéal de 48 l'avait enivré de son immortel prestige !

Comme il soliloquait dans la nuit noire et le secret de son âme sur la dégénérescence de l'esprit démocratique, les excès des extrémistes et la tyrannie des syndicats, le taupier manqua la passerelle du ruisseau et fit un plongeon dans l'eau glacée. Cette diversion imprévue eut pour effet de refroidir son corps et ses facultés.

Gédéon, transi de froid et à court d'idées, arriva piteusement au logis où dame Charlotte, revêche et autoritaire, l'accueillit sans aménité.

— Au lit, s'écria cette dernière, au lit, monsieur le braconnier qui prend prétexte d'une réunion patriotique pour courir la truite de rivière ! Je vous y prends, mon brave, et je n'ai cure de vos dénégations. Allez cacher votre honte sous l'édrédon, mari volage, citoyen inconscient !

Et Gédéon, docilement, se déshabilla sans mot dire sous le regard d'acier de son gouverneur en jupons.

Alphonse Mex.

On Swiss alpine roads. — Sur les routes alpêtres suisses. — Sous les auspices de l'Inspection des courses de la Direction générale des postes vient de sortir de presse un luxueux album de propagande, portant le titre ci-dessus. Imprimé sur 2 colonnes, la 1re en français, la 2e en anglais, cet ouvrage fera sensation tant par la bienfaisance des illustrations et l'impression que par le choix des vues et la qualité du texte. 8 grandes illustrations hors texte, coloriées, de Reber, une trentaine de belles photographies de contrées dans lesquelles circulent nos automobiles postales en font un document d'information routière alpestre de premier ordre. Après un court parallèle entre les voyages d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, on est transporté sur les routes Pillon-Les Mosses, Grand St-Bernard, Val d'Hérens et Val d'Anniviers, Simplon, Grimsel, Furka, St-Gothard, Rheintal, Reichenau-Flims-Ilanz-Lugnez, Lukmanier, St-Bernardin, Klausen, Lanzerheide, Julier, Maloja, Flüela, Schuls. Les pages qui suivent sont consacrées à une visite à la maison Saurer et à ses autocars postaux. Cet album fait honneur à la maison d'édition Dr Gurtner, Goldwil, Interlaken, et se placera dans les premiers rangs des imprimés de propagande. Il montrera aussi de quoi on est capable en Suisse au point de vue artistique, photographique et typographique. C.

Rosserie. — X... à Y., journaliste :

— Très bien, votre chronique, ce matin, cher ami ! Je l'ai lue deux fois.

Le « Cher ami », se rengorgeant. — Vous êtes vraiment trop aimable !

— Oui... c'était pour tâcher de comprendre...

PROBITÉ



N a trop souvent dit et répété sur tous les tons que nous vivions à une époque détestable, pour que l'envie ne vienne pas — intérieur — de mettre en lumière tous les faits susceptibles de donner un croc-en-jambes à cette opinion.

Un journal de Lausanne nous apprend qu'une dame étrangère ayant perdu un bracelet de grande valeur dans un cinéma de la ville se l'est vu rapporter par un employé de l'établissement. Tout simplement...

Cela n'a l'air de rien. Et pourtant...

En ce temps où la probité est devenue denrée de luxe ; si les honnêtes gens doivent compter avec le manque de conscience des... autres gens ; si les questions de sentiment sont traitées par dessous la jambe, le fait a de quoi surprendre et émerveiller.

Nous qui avons désappris la simplicité ; qui nous enthousiasmons pour les exploits ridicules d'un danseur tournant cent ou deux cents heures durant, où d'un excentrique qui jéne pendant dix jours, nous devrions bien — parfois — attacher quelque importance à ces petits records pour lesquels il n'est nul besoin d'avoir des biceps phénoménaux et l'endurance d'un athlète ; mais où il suffit — simplement — d'avoir le cœur bien accroché et la conscience à la bonne place.

Bravo donc, le monsieur. Et quel qu'il soit, du moins a-t-il eu la satisfaction de se dire qu'il faisait son métier d'homme aussi bien que celui d'opérateur de cinéma et qu'il avait droit au salut des braves gens.

Il y en a encore.

S. G.

NOS VIEILLES CLOCHES

ORNY



L'ANTIQUE église d'Orny, qui date en majeure partie du XVe siècle, possède deux cloches dont l'une, dite la *grosse*, fondue il y a environ deux cents ans ne présente pas un intérêt bien particulier.

Par contre la *petite cloche*, vu sa valeur au point de vue artistique, mériterait d'être classée comme monument historique.

Elle mesure 73 cm. de diamètre sur 62 cm. de hauteur, et porte, disposée sur une seule ligne, en minuscules gothiques de 3/8 cm. de haut, l'inscription que nous avons déjà relevée sur la cloche de Montagny (1510) et celle de Villette.

† *ibs maria mentem sanctem spontanea[m] bonorem deo et patrie liberatio[nem]. MVCXIII.*
Traduction : † Jésus. Marie. J'ai une âme sainte et spontanée à l'honneur de Dieu et pour la libération de la patrie. 1514.

Au-dessous, se trouvent quatre petits médaillons de 6 cm. de long sur 4 de large dont deux représentent la Vierge Marie et l'Enfant Jésus et les deux autres l'*Ecce Homo*, soit le Christ avec les instruments de la Passion.

Comme nous le disions plus haut, cette cloche ne figure pas dans la liste des monuments historiques.

R. C.

Articles parus : Bière, 16 juin 1928 ; Bogis, 12 mai 1928 ; Eclépens, 17 mars 1928 ; Les Clées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Montreux, 3 mars 1928 ; Morges, 31 mars 1928 ; Monthod, 21 et 28 avril 1928 ; Noville, 6 juin 1925 ; Peney, 2 juin 1928 ; Penlhaaz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; St-Prox, 4 février 1928 ; Valleyressous-Rances, 18 février 1928 ; Vallorbe, 2 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villette, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuiteboeuf, 31 décembre 1922 ; Vuillierens, 7 avril 1928. — Nyon, 5 mai 1924.

LES VACANCES AU POLE NORD



E Pôle Nord est très fréquenté cette année. Aussi les Esquimaux viennent-ils d'inaugurer un syndicat d'initiative pour le développement du tourisme dans les régions polaires.

Il faut s'inscrire d'avance pour les tours de départ en raison de la rareté des moyens de locomotion. On ne s'inscrit d'ailleurs que pour voler (c'est le mot pour les aviateurs) au secours des voyageurs précédents.

Le général Nobile a donné l'exemple. L'aviateur Larsen est allé le chercher. Puis Guilbaud et Amundsen sont partis à la découverte de Larsen. Ensuite le Suédois Lundborgh s'est envolé pour rejoindre Guilbaud et Amundsen.